

Procès-verbal

1. Souhails de bienvenue et désignation des scrutateurs

Le président Maurice Decoppet ouvre la séance à 10h30 et adresse un message de bienvenue à l'assemblée et salue les personnes invitées. L'ordre du jour ne suscitant pas de remarques, il sera suivi tel que proposé. Sur proposition du président, un scrutateur est désigné aux 1ers rangs du parterre et un autre du gradin.

2. Rapport du président

Le président donne lecture de son rapport pour l'année 2017.

3. Rapport du trésorier, comptes 2017 et rapport de l'organe de révision

M. Thomas Beck présente son rapport. M. Jean-Claude Mugny, réviseur de l'ABVL, donne lecture des conclusions du rapport de l'organe de révision.

4. Approbation des rapports du président et du trésorier, approbation des comptes

Les membres de l'assemblée approuvent à l'unanimité :

- le rapport du président
- le rapport du trésorier
- les comptes 2017

5. Décharge du comité

Décharge est donnée au comité à l'unanimité des membres présents.

6. Informations de la Fondation Pro Vapore

M. Yves de Siebenthal, président du Conseil de la Fondation, informe que l'activité s'est limitée, en 2017, aux démarches statutaires, car aucune question particulière n'a nécessité que la Fondation joue son rôle d'actionnaire important du Groupe CGN SA d'une part, et d'autre part, parce que toute son action est portée par l'ABVL. Son Président et son Vice-président Maurice Decoppet ont tous deux été actifs au sein des Conseils d'administration du Groupe CGN.

7. Objectifs et activités 2018

Le président Maurice Decoppet présente les objectifs et les activités prévues en 2018.

8. Adoption du budget 2018

Le budget 2018 est approuvé à l'unanimité.

9. Fixation des cotisations 2018

L'assemblée approuve à l'unanimité le maintien des cotisations pour l'année 2018 à :

- CHF 30.- / 25 € pour les membres « individuel »
- CHF 50.- / 40€ pour les membres « couple »
- CHF 100.- / 80€ pour les membres « collectif »
- CHF 1'000.- / 800€ pour les membres « à vie individuel »
- CHF 2'000.- / 1'600€ pour les membres « à vie couple »
- CHF 5'000.- / 4'000€ pour les membres « à vie collectif » (durée de 30 ans)
- CHF 20.- / 15€ pour les membres « junior » (6-16 ans)

10. Election du comité et du président

Le comité et son président se représentent « in corpore » pour la réélection. Cependant, Maurice Decoppet mentionne le fait que l'ABVL est toujours à la recherche de membres qui ont la volonté et la disponibilité de s'investir dans les responsabilités de la gestion de l'association et demande à l'assemblée si une personne serait intéressée.

M. Giovanni Nolfo signale son intérêt. Le président prendra contact avec lui en automne. L'assemblée réélit le comité dans sa composition actuelle pour les années 2018-2019 et, à la suite, confirme le président dans sa fonction pour dite période.

11. Désignation de l'organe de révision

L'assemblée désigne la Fiduciaire Mugny SA à Lausanne pour la période 2018-2020.

12. Propositions individuelles et divers

Une proposition individuelle de M. Von der Mühl est exposée à l'assemblée, soit le changement du nom de baptême du NAVIBUS «Genève» en «Evian».

M. Luc-Antoine Baehni, directeur général de la CGN, explique qu'un changement de nom n'est pas possible contractuellement, car la ville de Genève a payé un montant conséquent pour avoir son nom sur le bateau.

Pour terminer, le président informe que la prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 27 avril 2019 (sous réserve de modifications) à Nyon.

Un exposé sur la Fête des Vignerons, qui aura lieu à Vevey du 18 juillet au 11 août 2019, est présenté par M. François Margot, Abbé-Président de la Confrérie des Vignerons.

Quelques directives administratives sur la croisière dînatoire à bord du « Simplon » qui suivra sont données.

La séance est levée à 12h30.

Lausanne, le 30 avril 2018

Maurice Decoppet
Président

François Bosshard
Secrétaire